

**Procès-Verbal de la séance extraordinaire
du Conseil général du 21 août 2025 à 20h00
à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville**

Ordre du jour :

M. J. Huguenin, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

1. Appel et approbation du procès-verbal du 03.06.2025

Mme Denise Jeanneret fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	4	
Conseil général	10	3 (A. Sauser, St. Rossier, PE Rosselet)
Administration	1	

Le procès-verbal du 03.06.2025 est passé en revue, il est approuvé à l'unanimité.

2. Nomination d'un Conseiller communal

M. J. Huguenin indique que le conseil communal a trouvé un candidat en la personne de M. Nicolas Jeanneret et passe la parole à Mme Muriel Jeanneret qui précise que M. N. Jeanneret est déjà au courant de certains dossiers, notamment pour l'ECAP, la commission du feu et les visites des bâtiments.

M. Nicolas Jeanneret se présente, il est intéressé à venir compléter le conseil communal, il est vendeur chez Frey dans le canton et au Jura, et il devrait trouver le temps pour ce poste. Une rencontre a eu lieu avec le conseil communal en amont pour savoir comment se gèreront les dossiers et si des nouveautés pourraient être mis en place pour le futur de la commune. Le conseil communal est d'accord pour travailler avec des personnes qui ont des idées et de nouvelles compétences.

Le Conseil général s'est inquiété que le Conseil communal montre l'exemple pour le respect des lois.

M. Nicolas Jeanneret se retire et le conseil général discute de la nomination. Mme M. Jeanneret parle de la façon de gérer les dossiers des plans et précise que M. Nicolas Jeanneret est au courant des lois et les respectera, il n'y pas de passe-droit pour les membres du Conseil communal. Chacun est traité de la même façon.

Le vote est de 9 oui, à l'unanimité.

M. N. Jeanneret est félicité pour son élection et remercié pour sa venue au sein du Conseil communal.

3. Demande de don de CHF 1'000.- pour la commune de Blatten

Mme M. Delisle a contacté la commune de Blatten pour obtenir le compte Iban de la commune, sans passer par une autre instance. Le Conseil communal propose de verser CHF 1'000.-. La discussion est ouverte sur le montant, le conseil général se rallie à la proposition du conseil communal de verser CHF 1'000.- à la commune de Blatten.

4. Information des commissions

--

5. Informations du Conseil communal

Mme Muriel Jeanneret

PAL, inventaire nature, plan remis pour les passoirs sur le site du Baillod, il y en a peut-être ailleurs sur le territoire. Nous sommes en contact avec le service de l'agriculture pour obtenir les plans en format PDF, comme document de travail.

Création de 2 crapauducs aux Varodes et aux Taillères, à charge de l'Etat, c'est le lieu où il y a le plus de passages. L'Etat a contacté les propriétaires et les locataires des terrains pour trouver des arrangements et adaptations en fonction de ces constructions.

Journal du Ô, distribué sur Le Locle et La Chaux-de-Fonds, intérêt pour la distribution, frais à charges de la commune CHF 4'200.- pour 38 parutions par année. On pourrait prendre 1 ou 2 pages pour la Brévine, pour la présentation de la commune et les activités des sociétés on en parlera aux 2 autres communes. Ce serait le moyen de communiquer avec les deux villes et de présenter les activités de notre vallée.

M. Thierry Vermot

Les travaux du chemin de la poste avancent bien, dès le 25 août, préparation de la nouvelle route d'accès, le goudronnage est prévu durant les vacances scolaires d'automne ou s'il y a de l'avance cela se fera un samedi.

Mme Magalie Delisle

Le 28 septembre, l'inauguration du chemin de Michel Hollard est organisée, marche sur le chemin le matin et présentation du film le dimanche après-midi et éventuellement le soir.

6. Divers

-

M. J. Huguenin clos la séance, il est 21h00.

Le rapporteur :

M. Brandt



Le président :

J. Huguenin



La secrétaire :

D. Jeanneret

